

Initiation à la **Géo**politique

Hervé COUTAU-BÉGARIE

2030, la fin de la mondialisation ?



Tempora

2030, la fin de la mondialisation ?

Hervé Coutau-Bégarie

**2030, la fin
de la mondialisation ?**

TEMPORA, PERPIGNAN

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

remet pas radicalement en cause ; les analyses pionnières de Pierre Chaunu sur le retournement de tendance, largement confirmées par la suite, datent des années 1965-1975, avant l'identification du SIDA.

Cela ne signifie nullement que la pérennité du système actuel soit assurée, bien au contraire. **L'hypothèse d'une crise systémique qui ébranlera le monde entier et ouvrira la voie à ce que l'on ne peut qu'appeler, de manière négative, la postmondialisation, n'est pas probable, elle est certaine.** Les crises auxquelles nous assistons aujourd'hui ne sont que les signes avant-coureurs d'une « grande transformation », pour parler comme Karl Polanyi, qui va jeter à bas le système de marché construit depuis le XIXe siècle². Les avertissements ne manquent pas, on citera simplement le livre apocalyptique de René Girard (*Achever Clausewitz*, 2007), l'essai lucide de Hervé Juvin (*Produire le monde*, 2008) ou les travaux stimulants du Suisse Bernard Wicht. La crise ne nous prendra pas par surprise, comme cela a pu être le cas en 1789 ou en 1914. Simplement, le système économique, politique, médiatique refuse d'écouter les augures et poursuit ce qui s'apparente à une course à l'abîme. Ses remarquables facultés d'adaptation lui permettent d'amortir les chocs successifs, sans se remettre en cause. Il est donc peu probable que la crise finale survienne durant la période considérée ici. Elle n'en sera que plus terrible lorsqu'elle finira par se produire, au point de déboucher sur un véritable effondrement³.

Des facteurs, des acteurs, des événements

Il convient donc de bien poser les termes du débat. La prospective ne peut appréhender qu'une partie des causes à l'œuvre dans l'histoire qui se fait, et qui sont de trois ordres.

Il y a des **facteurs** dont l'effet se fait sentir dans la longue

durée. Ces facteurs ne sont pas fixes, comme le croyaient par erreur les fondateurs de la géopolitique. Même le facteur géographique doit être apprécié de façon dynamique : les montagnes sont toujours à la même place, mais leur signification varie en fonction des moyens disponibles. Cependant, à défaut d'être fixes, ils sont relativement stables et évoluent lentement. Les ruptures, car il y en a, sont peu nombreuses et l'on a du mal à identifier, dans l'état actuel de notre documentation, des ruptures radicales comparables à la bombe atomique ou à la dislocation de l'Union soviétique dans les trente prochaines années.

Mais les facteurs ne sont pas seuls en jeu, il faut aussi tenir compte du jeu des **acteurs**, largement imprévisibles. Ces acteurs, qu'ils soient hommes d'État, chefs militaires, dirigeants économiques ou intellectuels, n'ont pas simplement une action sur le cours des événements, ils peuvent éventuellement orienter, accélérer, ralentir, voire, dans certains cas exceptionnels, inverser le jeu des facteurs. Le président Reagan a hâté le redressement américain dans les années 1980, tandis que Mikhaïl Gorbatchev, par des décisions hasardeuses, a précipité la chute de l'Union soviétique. Dans les deux cas, les facteurs allaient dans ce sens, mais ils n'auraient pas produit d'effets d'une telle ampleur sans le volontarisme d'acteurs exceptionnels.

Il faut, en outre, tenir compte de la **dynamique des événements**, absolument imprévisible. La crise pétrolière du premier semestre 2008 a, bien sûr, des causes multiples, mais elle a été amplifiée par des pannes banales qui ont perturbé les oléoducs d'Alaska et donc accru la nervosité des marchés. Au même moment, la crise agricole a rappelé à ceux qui l'auraient oublié le rôle que peuvent jouer les aléas climatiques (inondations au Bangladesh, cyclone en Birmanie, cinq années

de sécheresse en Australie...). Le passage, le plus souvent non souhaité, d'une guerre limitée à la guerre totale, d'une révolte politique à une révolution sociale, n'est que la manifestation extrême d'un phénomène partout à l'œuvre, que la sociologie a théorisé avec le paradoxe des conséquences, particulièrement sensible à notre époque en raison de l'emprise du système technique et des médias.

Cette dialectique des facteurs, des acteurs et des événements fait toute la complexité de la prospective. Seuls les facteurs nous sont partiellement accessibles; partiellement, parce qu'un certain nombre d'entre eux ne se manifestent pas encore. L'ampleur des questions que nous nous posons, qui portent ni plus ni moins sur l'avenir du monde, interdit toute réponse assurée, interdit de ne retenir qu'un seul scénario: la complexité croissante du système stratégique laisse plutôt augurer une combinaison de différents phénomènes, réseaux, acteurs... selon des proportions impossibles à prévoir.

II – Les termes du débat

De la définition de la sécurité

Un premier problème porte sur la définition de la sécurité : peu de termes ont connu une telle extension au cours des dernières années.

Dès que l'on s'intéressait à l'analyse ou à la prospective internationale, il était traditionnellement question de sécurité politico-militaire : le raisonnement s'articulait donc sur le mode stratégique le plus classique, en fonction d'un ou plusieurs ennemis qu'il fallait identifier et dont on essayait de prévoir le comportement.

Avec l'effondrement de l'Union soviétique, les choses ont radicalement changé. L'ennemi désigné depuis la fin des années

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

rendements, permettant à la disponibilité alimentaire par habitants de passer, en quarante ans, de 2500 à 3000 kcal/jour. De la même manière, ils ont permis une meilleure exploitation des gisements pétrolifères et gaziers et la découverte de nouvelles réserves auparavant inexploitable. C'est ainsi que les immenses réserves de Russie ou d'Asie centrale sont dorénavant en train d'être systématiquement explorées et mises en production, de même que les gisements par grands fonds, concurrençant le pétrole du Moyen-Orient, moins cher mais politiquement incertain. La fin du pétrole n'est pas pour demain. Elle n'est en tout cas sûrement pas pour 2030, limite de notre réflexion.

Certes, la tension sur les ressources devrait s'accroître, en raison notamment des besoins accrus des puissances régionales en développement et surtout de la Chine (importatrice nette de pétrole depuis 1993 et qui devrait être presque entièrement dépendante de ses importations en 2030). Les événements de 2008 démontrent la place persistante des matières premières, que les tenants de la nouvelle économie dématérialisée (on se souvient de ce grand patron qui rêvait d'un groupe de taille mondiale sans usines) reléguaient à l'arrière-plan. Les pays producteurs reprennent la main, au lieu de continuer à subir la loi de marchés contrôlés, le plus souvent, par les consommateurs. Mais il est beaucoup trop tôt pour dire si nous sommes réellement entrés dans une ère de pénuries structurelles. Il n'y en a d'ailleurs jamais eu jusqu'à présent, les chocs pétroliers n'étant que des pénuries artificiellement organisées par les pays producteurs et amplifiées par l'absence de concertation des pays consommateurs et par la panique des consommateurs finaux. La guerre pour le pétrole ou pour le nickel n'aura pas lieu avant 2030.

L'impact de la course au pétrole actuelle, qui est réelle ne

serait-ce que par sa répercussion sur le prix du baril, est difficile à évaluer. La lecture commune y voit un facteur de conflit, les rivaux se battant pour accaparer les réserves rares. Il est peu probable que le choc pétrolier de 2008 soit « effacé » comme ses devanciers de 1973 et 1979 par un effondrement des cours. La tendance à la hausse semble, cette fois-ci, durable en raison de la pression sur les stocks. La relance de l'énergie nucléaire est inévitable, les énergies renouvelables ne pouvant prétendre s'y substituer à l'horizon 2030. Il pourrait en résulter des conséquences géopolitiques considérables : l'affaiblissement financier du fondamentalisme wahhabite affecterait directement la dynamique islamique à l'échelle mondiale. Mais il n'est pas exclu que, dans certains cas du moins, cette soif de pétrole ait paradoxalement un effet stabilisateur, par exemple en mer de Chine méridionale : un conflit ouvert aboutit à laisser la zone disputée en jachère, les investissements (souvent énormes) exigeant des garanties politiques préalables. Les grandes puissances pourraient être incitées à une certaine retenue au Moyen-Orient, dont les immenses réserves resteront indispensables. Le pétrole cher, c'est aussi une incitation pour les pays développés à moins dépendre de cette ressource ; la France a su en prendre le chemin dans les années 1970 pour constituer une puissance nucléaire dont elle se félicite aujourd'hui.

Bien entendu, ce pronostic relativement optimiste peut être invalidé par un événement actuellement imprévisible, comme par exemple une épidémie mondiale aux conséquences beaucoup plus dévastatrices que les crises que nous avons connues (Vache folle, SRAS). Il y a là un risque sérieux, sans que l'on puisse lui affecter un quelconque degré de probabilité. Peu de gouvernants semblent la prendre au sérieux. On ne peut qu'être étonné (et même scandalisé) de la légèreté avec laquelle la Commission

européenne a, très discrètement, autorisé, en 2007, la reprise de la commercialisation des farines animales. La Commission européenne devra abandonner sa politique malthusienne pour favoriser la relance de la production et permettre la reconstitution des stocks, indispensables pour prévenir la répétition des émeutes de la faim. Ceux-ci sont actuellement insuffisants et très mal répartis : le riz, aliment de base de plus de la moitié de la population mondiale, ne dispose que d'un stock mondial de 100 millions de tonnes (pour une production annuelle de 650 millions de tonnes), dont 40 % est détenu par la Chine. C'est dire si les soubresauts conjoncturels peuvent être durement ressentis. Là aussi, une politique volontariste sera indispensable pour prévenir un choc alimentaire, à tous les niveaux : on estime qu'en Afrique, 15 à 35 % des cultures sont perdues au stade de la production ; mais au moins autant est perdu dans les pays développés... au stade de la consommation.

III – Le facteur économique

Le facteur économique est de loin le facteur déterminant dans l'évolution de nos sociétés industrielles développées. C'est de lui que dépend, pour la plus grande part la distribution, de la puissance dans le monde contemporain.

L'absence de remise en cause du modèle

D'un point de vue global, et malgré les polémiques sur ce sujet (la fin du modèle « libéral » est-elle arrivée ?), on peut écarter avant 2030 la remise en cause du modèle économique sur lequel nous vivons actuellement depuis que le socialisme planificateur a fait naufrage avec la dissolution de l'Union soviétique. Les opinions publiques ont massivement ratifié, dans la plupart des pays, le passage d'une politique de puissance à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

On parle de plus en plus de « privatisation » de la violence, avec la multiplication des milices, le retour des mercenaires et de la piraterie, tous phénomènes que l'on croyait en voie d'extinction, il y a vingt ou trente ans. Et ce retour n'est pas seulement le fait de groupes illégaux qui profitent de la désagrégation d'un État du tiers-monde, il peut être le fait de sociétés agissant tout à fait ouvertement et légalement et utilisées par les États, y compris les plus puissants (les États-Unis utilisent aujourd'hui ce moyen de plus en plus massivement).

II – Le nouveau système mondial

Les composantes du système

Comment rendre compte de cette complexité et schématiser les structures du système mondial? La littérature théorique sur les relations internationales est surabondante, mais aucune présentation récente n'atteint la simplicité du triptyque proposé par Raymond Aron dans son livre posthume *Les dernières années du siècle* (1984). Aron distinguait trois composantes du système mondial, générant chacune des phénomènes qui se situent sur des plans différents:

- le système interétatique génère des rapports internationaux, d'ordre politique et stratégique,
- le système économique génère des rapports multinationaux, d'ordre économique et financier,
- la société internationale génère des rapports transnationaux, d'ordre idéologique, culturel, religieux.

Il conviendrait d'ajouter une quatrième composante qui essaie d'imposer sa tutelle aux autres et qui prend une importance croissante, au moins vis-à-vis des deux premières :

- le système supra-étatique, autour de l'ONU et des organisations spécialisées qui essaient de diffuser et

d'imposer des normes universelles contraignantes. Le droit international s'est engagé dans cette voie dès les années 1960 avec le *jus cogens*, normes impératives censées s'imposer aux États. Ceux-ci n'y ont guère pris garde tant que lesdites normes se limitaient à la condamnation de l'apartheid. Ils sont progressivement en train de découvrir qu'elles peuvent s'appliquer à tous les domaines de la vie internationale pour entraver l'action des États.

Tous contre l'État

Durant toute la période considérée, l'une des caractéristiques majeures devrait être, comme aujourd'hui, **l'alliance du système supra-étatique, du système économique et de la société internationale contre le système interétatique** pour accentuer encore le mouvement de dépossession des États. L'issue de cet affrontement est très incertaine.

D'une part, parce que les États n'entendent pas abdiquer si facilement leurs prérogatives. On l'a vu il y a quelques années avec le rejet de l'accord mondial sur les investissements (AMI) qui tendait à les désarmer face aux acteurs économiques. On l'a surtout vu avec la Russie post-soviétique : soumise à un dépècement et à un pillage en règle durant les années 1990 par des oligarques mafieux qui se sont appuyés sur les milieux financiers internationaux, elle a renversé brutalement le cours des choses durant la présidence de Vladimir Poutine : les oligarques ont eu à choisir entre la soumission, l'exil ou la prison et l'État russe a repris le contrôle de ses ressources en imposant sa loi aux sociétés pétrolières occidentales les plus puissantes (Shell, BP, Chevron...) On le voit aussi, de manière spectaculaire, dans la crise financière de 2008, où les États empêchent, par la confiance s'attachant encore à leur « parole »

et leur crédit, l'écroulement de tout le système, gagné par une peur panique.

D'autre part, parce que le système économique et la société internationale (en admettant même qu'ils constituent des blocs à peu près homogènes, ce qu'il faudrait beaucoup nuancer) ne poursuivent pas les mêmes objectifs et auront donc les plus grandes difficultés à maintenir un front commun contre l'État. Leur alliance, qui s'observe fréquemment, est purement négative contre le système interétatique, elle ne peut revêtir aucune forme positive, dès lors que le système économique est résolument partisan de la mondialisation alors que la société internationale s'inscrit plutôt dans le camp des anti ou alter-mondialistes.

III – La fin de l'ordre westphalien ?

La grande transformation

Certains observateurs, et non des moindres, annoncent déjà la fin de l'ordre interétatique. La décolonisation, puis l'effondrement et la dislocation de l'Union soviétique, ne marqueraient pas la conclusion d'un cycle qui a occupé le XIX^e et le XX^e siècle, mais plutôt le début d'une révolution de plus grande ampleur, qui ne serait ni plus ni moins que l'effondrement de l'ordre westphalien, c'est-à-dire du règne des États. C'est notamment la thèse du célèbre politiste américain James Rosenau qui imagine un monde dans lequel il n'y aura plus deux cents acteurs étatiques, mais des milliers, voire des dizaines de milliers d'acteurs engagés dans une compétition essentiellement économique⁹.

Notre époque devrait, dans cette logique, être interprétée comme le moment **d'un formidable renversement de tendance**, avec le remplacement d'un cycle multi-séculaire de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

constater des échecs cinglants dans tous les domaines : politique, avec la persistance de la fragmentation du monde arabe malgré la création de la Ligue arabe dès 1945 ; économique, avec la persistance du sous-développement malgré la manne pétrolière ; militaire, avec la répétition de défaites face à Israël (1948, 1956, 1967, 1973, 1982) et face aux États-Unis (1991, 2003). La liste est vraiment longue et de nature à susciter la nostalgie d'un âge d'or du califat (largement mythique) et la tentation de l'action violente contre un Occident détesté, méprisé, et en même temps envié pour son opulence.

Une menace récurrente et marginale

La question n'est pas sans enjeu, car elle dicte dans une large mesure le type de réponse à opposer à la menace. Mais, d'un point de vue immédiat, avant les réponses politiques, indispensables mais à long terme, il faut parer au plus pressé, c'est-à-dire à la menace terroriste et donc démanteler les réseaux d'al Qaida et de ses émules. Un travail considérable en ce sens a été fait depuis septembre 2001. Il semble que l'organisation al Qaida, si elle a jamais été centralisée, est maintenant largement détruite et hors d'état de prendre une initiative d'ampleur comparable à celle de 2001.

En même temps, cette neutralisation de sa direction laisse le champ libre à des initiatives spontanées et sporadiques, qui ne sont pas télécommandées *a priori* mais récupérées *a posteriori*. N'importe quel acte terroriste perpétré par un groupuscule est attribué à al Qaida, contribuant à maintenir la psychose en Occident et le mythe dans les milieux réceptifs à la propagande islamiste.

Le système médiatique contemporain est ainsi fait qu'il paraît illusoire d'escompter une quelconque discipline des moyens d'information dans ce domaine. D'ailleurs, le système

secrète son propre antidote, dans la mesure où les effets d'annonce spectaculaires sont suivis d'un oubli très rapide, de sorte que le cours de la vie ordinaire n'en est, le plus souvent, que peu affecté. La grande crise pronostiquée par certains au lendemain du 11 septembre 2001 n'a pas eu lieu.

Il est dans la nature même du terrorisme de ressurgir constamment, sous une forme de plus en plus primaire, de plus en plus spontanée, avec des cellules de base qui ne sont plus vraiment coordonnées et qui agissent plus ou moins librement. L'exemple type est le Hamas palestinien avec une organisation politique qui tire profit d'attentats qu'elle encourage, qu'elle revendique mais que, très certainement, dans la plupart des cas, elle ne programme pas. Le concept américain de « guerre globale contre le terrorisme » est très discutable, sinon carrément vicié.

Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2030, tout au long de la période considérée : **le terrorisme ne pourra pas être complètement éradiqué**. Mais on discerne mal, au vu des éléments d'analyse actuellement accessibles, comment il pourrait cesser d'être un **phénomène marginal** pour devenir un facteur décisif de mutation du système international.

II – La menace des crises

Le risque principal se situe plutôt sur un autre plan, avec la **désagrégation, pour des raisons ethniques, politiques ou économiques, d'un certain nombre d'États** africains, asiatiques, éventuellement latino-américains, ce qu'il est désormais convenu d'appeler les États faibles.

La guerre asymétrique

Les États développés auront de plus en plus de mal à essayer d'endiguer ces crises locales ou régionales, car leurs armées de

techniciens seront de plus en plus confrontées à des combattants sans instruction, sans armement moderne, mais aussi sans commandement central. De sorte que l'on se trouvera en présence d'un ennemi impossible à écraser, d'une petite guerre semblable à celles de Vendée ou d'Afghanistan, toujours cantonnée dans un espace restreint mais jamais définitivement éradiquée. Toute la question est de savoir si ce cantonnement sera suffisamment efficace pour être maintenu dans la durée et surtout dans des espaces restreints ou si ces combattants irréguliers ne pratiqueront pas la stratégie de la « tache d'huile » comme les guérilleros révolutionnaires des années 1950-1960.

Si le phénomène prenait trop d'ampleur, il faudrait envisager une remontée en puissance des effectifs, pouvant éventuellement passer par un accroissement des réserves mobilisables, voire par un **rétablissement de la conscription**. La question n'est certainement pas d'actualité, mais elle pourrait un jour se poser en cas de multiplication des foyers de crise. Il suffit de songer que l'armée américaine est déjà aux limites de ses capacités sur le seul théâtre irakien.

Le problème de la technoguérilla

On ne doit pas pour autant en conclure que, dans tous les cas, les armées modernes se trouveront confrontées à des combattants totalement démunis. Les guérilleros irakiens se servent de missiles. Le Hezbollah a tenu en échec Israël, en 2006, en combinant des missiles sol-sol à courte et moyenne portée, des missiles antinavires, des drones, des moyens de communication mis en réseau, des abris enterrés extrêmement bien construits. La concentration de la puissance au bénéfice des pays les plus avancés se double d'un phénomène inverse, celui de la diffusion de la puissance par le biais de technologies aujourd'hui communément répandues (missiles portables,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

2. le système bipolaire ;
3. le système à directoire ;
4. le système des blocs régionaux ;
5. le système de l'équilibre ;
6. le système anarchique.

1. Le système hégémonique ou impérial

Dans ce système, il y a une seule superpuissance ou puissance globale. C'est, on l'a dit, le système que nous connaissons actuellement depuis 1990-1991, les deux événements fondateurs étant la disparition de l'Union soviétique et la guerre du Golfe. Le président Bush (père) l'avait théorisé dès août 1990 dans son célèbre discours d'Aspen sur l'émergence d'un nouvel ordre mondial.

La mise en place de ce nouveau système n'est pas allée sans difficultés, tant sur un plan interne que sur un plan diplomatique. Le président Bush en a d'ailleurs payé le prix puisqu'il fut battu aux présidentielles de 1992 : il existe un vieux fond d'isolationnisme dans l'inconscient historique de l'Amérique, que la certitude de sa propre exceptionnalité pousse, tantôt à se replier sur sa singularité « élue », tantôt à déborder des frontières de la nouvelle Jérusalem terrestre pour apporter les dons débordants de la démocratie à une planète corrompue. Malgré cette ambivalence, le processus s'est poursuivi et développé jusqu'à aboutir à l'hyperpuissance américaine que nous connaissons actuellement. La domination des États-Unis est écrasante dans tous les domaines, elle est économique (pour le moment), culturelle, politique, militaire. Il suffit simplement de dire que l'OTAN a survécu à toutes les transformations et surtout à la disparition de l'ennemi qui constituait sa raison d'être initiale ; que l'économie américaine conserve un réel dynamisme, fondé sur une stratégie de la

connaissance et de l'innovation, malgré les difficultés actuelles ; que la confiance des Américains dans leur destinée demeure forte, malgré l'essoufflement de la deuxième présidence de G.W. Bush.

La question centrale est évidemment de savoir si tout cela est viable à terme. Le démographe Emmanuel Todd a tenté de rééditer pour les États-Unis ce que Hélène Carrère d'Encausse avait fait pour l'Union soviétique en 1980 : *Après l'empire* (2002) serait le pendant, une génération plus tard, de *L'empire éclaté*. (1980) L'exercice est mené avec talent, s'appuie sur des données dont certaines sont à prendre très au sérieux, mais il est trop forcé pour emporter la conviction. En 2030, **la persistance de l'hégémonie des États-Unis est l'hypothèse la plus crédible** pour deux séries de raisons, les unes positives, les autres négatives.

1) *Raisons positives*. Les États-Unis disposent de **facteurs de puissance** qui garantissent la pérennité de leur position dominante. Leur oubli constitue l'erreur fondamentale qui entache le raisonnement des prophètes du déclin inévitable des États-Unis, à commencer par le plus célèbre d'entre eux, l'historien Paul Kennedy (*Naissance et déclin des grandes puissances*, 1989). La comparaison avec le surengagement des grandes puissances du passé, d'Athènes à la Grande-Bretagne en passant par Venise et l'Espagne, oublie que les États-Unis ne sont pas dans une situation structurelle comparable.

Par leur étendue presque continentale, par leur population de 300 millions d'habitants, par leurs ressources minières et énergétiques abondantes, ils possèdent un réservoir de puissance indépendamment de la politique qu'ils peuvent suivre. On peut dire que les États-Unis représentent spontanément 20 à 25 % de la richesse mondiale. Cette base de puissance suffit à les différencier des grands empires du passé et à garantir, au moins

à moyen terme, la pérennité de leur domination. La défaillance de leur politique, comme cela a pu se produire dans les années 1970, ne suffit pas à précipiter un déclin durable puisque les facteurs de puissance demeurent, toujours prêts à être réactivés par une politique plus énergique et habile.

En deuxième lieu, la société américaine se caractérise par la grande souplesse de la population et de l'économie qui leur permet de s'adapter très rapidement à une nouvelle donne, quelle qu'elle soit : les États-Unis ne sont pas une société bloquée et leur capacité de réaction à des changements extérieurs est remarquable. On l'a bien vu dans le tournant des années 1990, avec la prise de contrôle quasi-absolue des réseaux multimédias et de la cyber-économie. L'inconnue réside dans la montée relative des minorités hispanique, noire, asiatique qui, à la fin de notre période, auront entamé la domination de la majorité WASP, qui ne sera plus qu'un groupe parmi d'autres au lieu d'être le groupe-pivot. Mutation décisive, dont on ne peut prédire les conséquences. Mais celles-ci ne se feront pleinement sentir qu'après 2030.

En troisième lieu, la qualité des dirigeants américains est beaucoup plus grande qu'on ne le croit habituellement à l'étranger, particulièrement en France où l'on se gargarise volontiers de la cacophonie entre les diverses agences fédérales ou de l'incompétence de tel ou tel homme politique. C'est oublier qu'il y a des élites très bien formées dans des universités de grande qualité et une véritable osmose entre le monde du savoir et le monde du pouvoir que l'on ne trouve pas au même degré en Europe, et surtout pas en France: il n'est pas rare de voir un universitaire venir occuper de très hautes fonctions administratives au département d'État ou au Pentagone. Et derrière la rotation très rapide des figures politiques, consécutive au renouvellement des équipes présidentielles tous

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

cause radicale du système européen tel qu'il est actuellement conçu : les référendums français et hollandais sur la constitution européenne en 2005, le référendum irlandais sur le traité de Lisbonne en 2008 traduisent un divorce croissant entre l'opinion, qui n'accepte plus la dérive libérale et politiquement correcte des institutions bruxelloises, et des élites de plus en plus autistes. Si cette contestation est, un jour, relayée par un gouvernement, il pourrait en résulter une crise majeure, ouvrant la voie à une refondation du système européen autour de coopérations renforcées entre les États plutôt qu'autour de la Commission.

Le système international ne sera donc pas bipolaire durant la période considérée. La perspective serait plus probable dans la deuxième moitié du XXI^e siècle.

3. Le système à directoire

Si le retour à une configuration bipolaire est peu probable, doit-on pour autant envisager la simple continuation du « moment unipolaire » que nous connaissons depuis les années 1990 ? Cela n'est pas évident. Le renforcement de l'Union européenne, même si l'élan est laborieux, ne peut manquer de produire des effets. Par ailleurs, il faut également compter avec les progrès encore plus lents et laborieux, mais probablement continus, de la Russie qui revient de très bas, et sur l'explosion économique et les progrès militaires de l'Inde et de la Chine. Enfin, il faut tenir compte d'un possible déclin relatif des États-Unis qui conserveraient le premier rang mais ne manifesteraient plus le même activisme, le même engagement qu'aujourd'hui. Face à la complexité des problèmes tenant à l'envolée des flux migratoires, aux menaces criminelles ou terroristes, la coopération internationale s'imposera.

Le système impérial ou hégémonique que nous connaissons

actuellement, évoluerait alors vers une autre configuration, le système à directoire, avec un petit nombre de pays qui se concerteraient sur les problèmes essentiels et essaieraient de définir une attitude commune. Ce genre de système est peu fréquent dans l'histoire mais il a existé, on connaît principalement la Sainte-Alliance au lendemain des guerres napoléoniennes et, brièvement, la conférence des Quatre au lendemain de la première guerre mondiale. Le symbole le plus éclatant d'un tel directoire serait sans doute un conseil de sécurité des Nations-unies dont les membres permanents (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) s'adjoindraient par exemple l'Inde, le Japon, le Brésil et l'Allemagne. L'embryon d'un tel système existe avec le G7, devenu G8, par inclusion de la Russie. Celui-ci se réunit chaque année et, au-delà de l'aspect médiatique et publicitaire, l'institutionnalisation d'un tel forum conduit à terme à l'apprentissage de la coopération.

Ce directoire des grandes puissances se double depuis 2000 d'une autre instance, le G20, qui associe au G8 les grands pays émergents. Ce G20 est une réponse aux tenants des chocs des civilisations ou de la coupure nord-sud. Bien évidemment, il s'en tient pour l'instant à des déclarations d'intention, sans que l'on puisse décerner véritablement des résultats concrets. Mais, là aussi, nous sommes au début d'un processus qui ne peut produire des effets que dans la longue durée. Retenons donc, dans notre exercice de prospective, le **développement probable de cette concertation** en vue de faire face aux problèmes du XXI^e

siècle. Elle restera cependant fragile, toujours à la merci d'une crise majeure.

4. Le système des blocs régionaux

C'est la version conflictuelle du système précédent, avec des

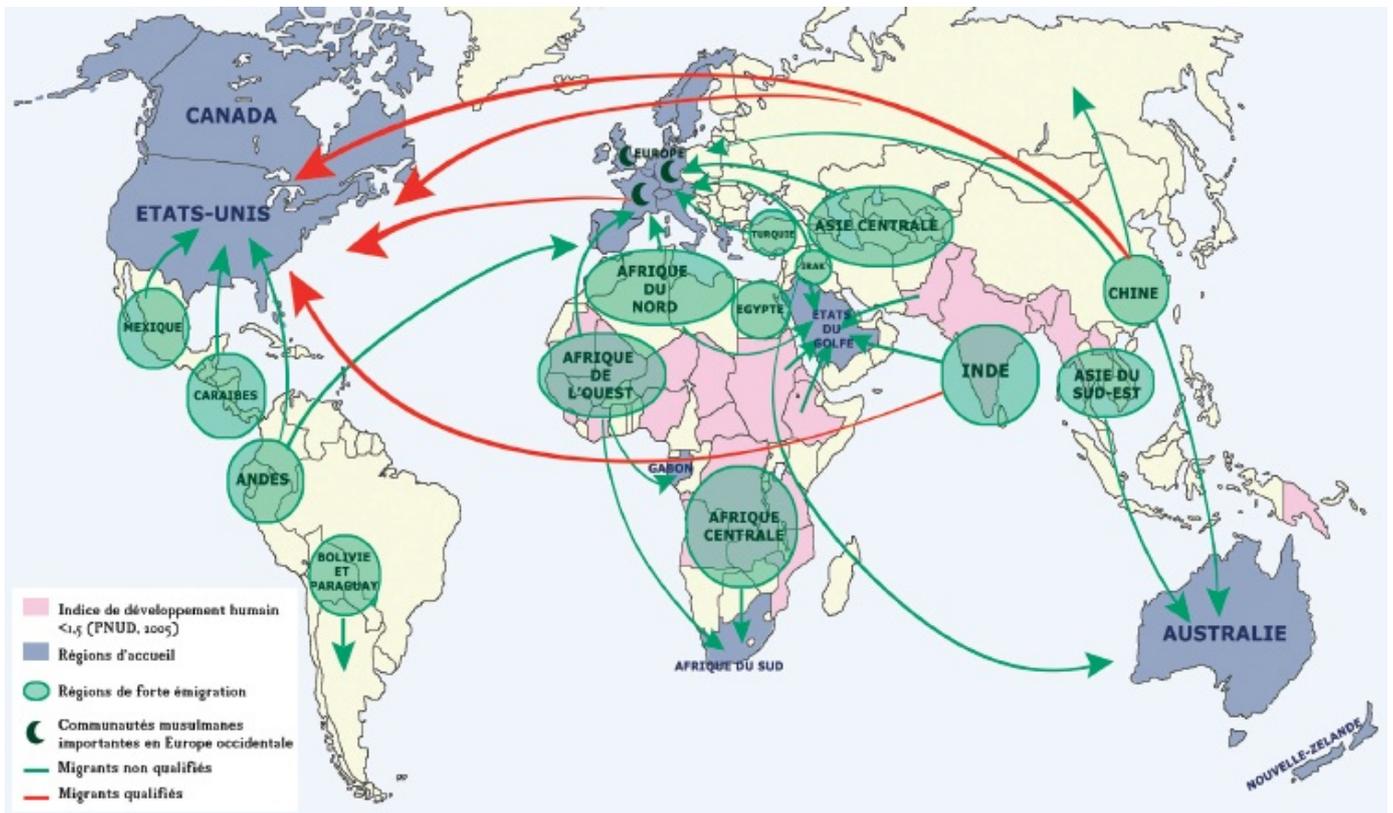
puissances régionales qui s'équilibrent mais ne coopèrent pas véritablement. Les antagonismes économiques, les différences culturelles l'emportent sur le sens de l'intérêt commun. C'est la version moderne de l'ancien système de l'équilibre que l'Europe a connu au XVIII^e siècle, puis le

monde avant 1914. Mais un système d'équilibre profondément transformé du fait de la dilatation des puissances au travers de la mondialisation et de l'impossibilité de recourir à la guerre de conquête. Il en résulte des rivalités plus subtiles, d'abord économiques, mais aussi le recours à des stratégies indirectes qui peuvent aller jusqu'à la subversion ou au soutien à des mouvements sécessionnistes, terroristes ou mafieux.

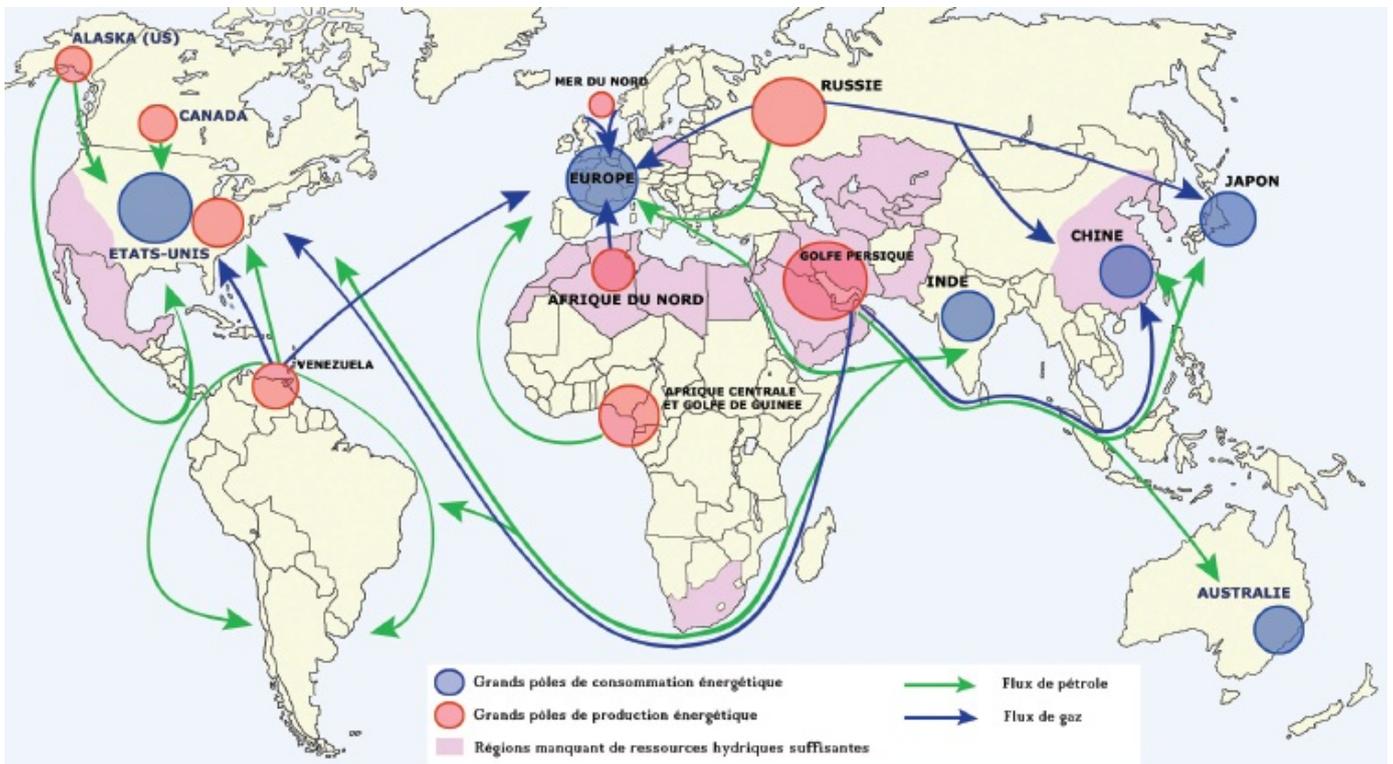
La fragmentation du système interdit dorénavant à un seul acteur, sauf les États-Unis, de prétendre jouer un tel rôle seul. Les pôles de puissance ne peuvent être que le résultat d'une coalition d'États. La guerre de conquête étant passée de mode, les alliances ne peuvent être faites que sur une base volontaire sous la forme de blocs régionaux qui décident de s'organiser sur un plan économique et politique. C'est le vieux rêve des panrégions énoncé par Haushofer dans les années 1930 ou des grands espaces (*Grossraum*) de Carl Schmitt, débarrassés de leur dimension militariste. C'est aussi, plus récemment, la vision de Samuel Huntington qui a déclenché un immense débat, en 1993-1994, avec sa théorie du choc des civilisations.

Les indices en ce sens se multiplient avec de multiples tentatives d'organisation. La plus ancienne, la plus achevée, est l'Union européenne. Elle a été évoquée précédemment, il n'est pas nécessaire d'y revenir. Les États-Unis eux-mêmes, malgré leur statut mondial, éprouvent eux aussi le besoin d'organiser l'espace américain: c'est la zone de libre-échange nord-américaine (ALENA) avec le Canada et le Mexique. L'Amérique

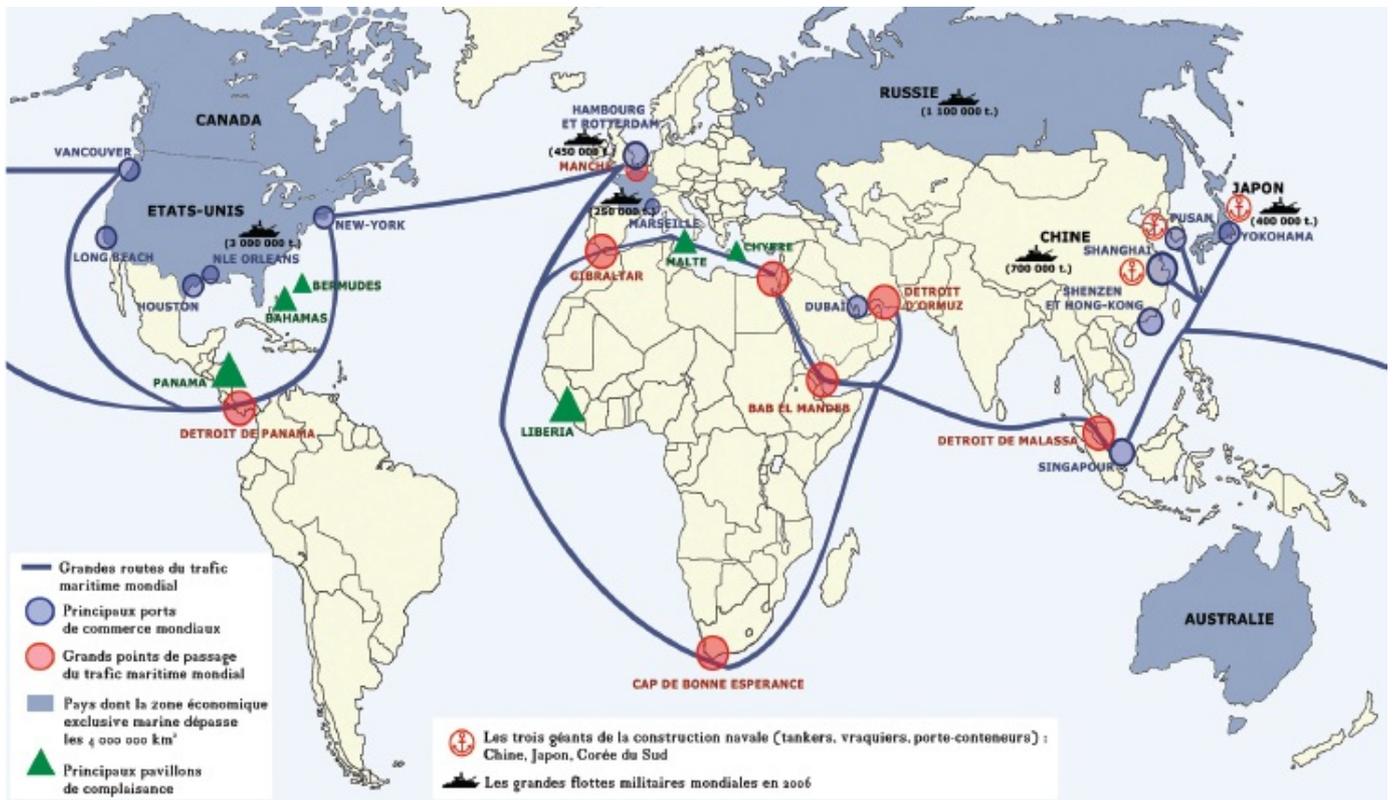
Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



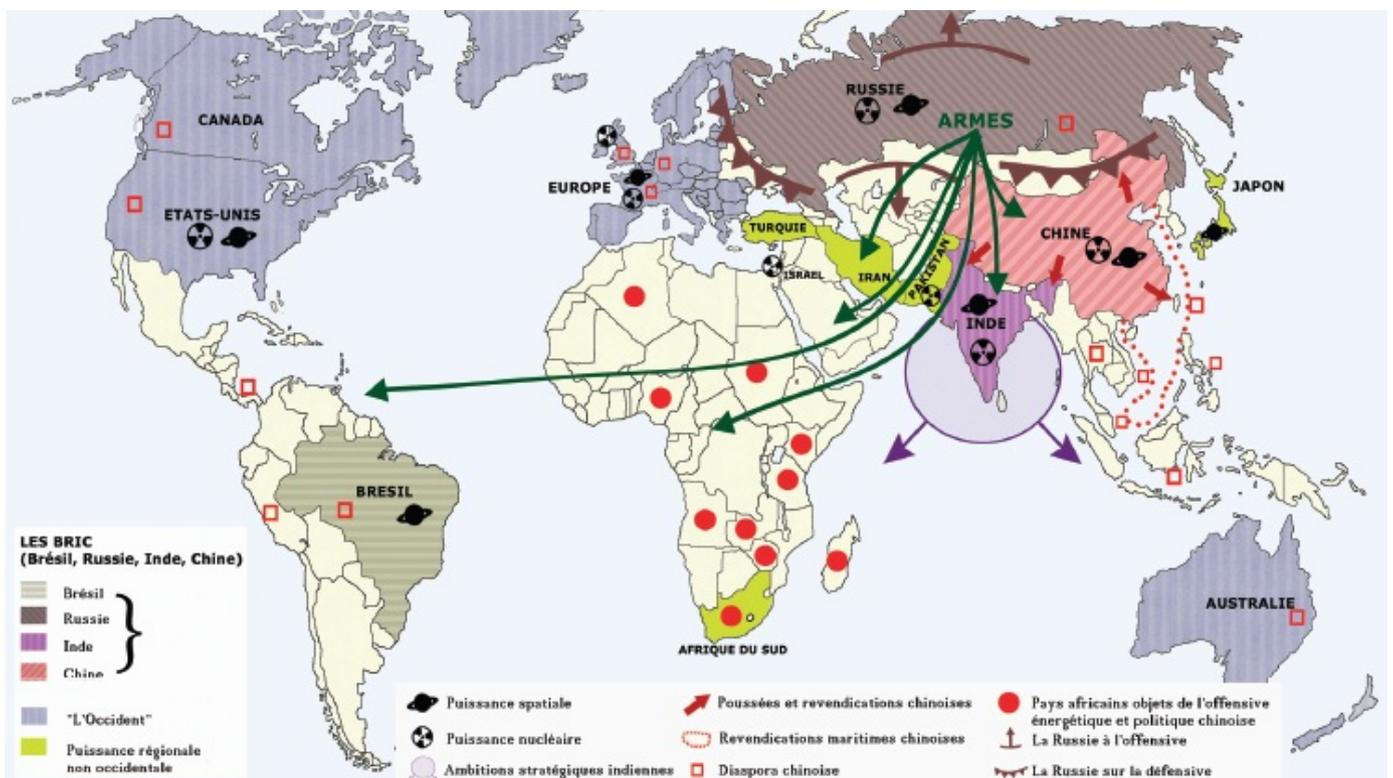
Les migrations mondiales



Flux énergétiques et ressources mondiales



La mondialisation maritime



Les BRIC

1. Comité d'action pour le solaire, *Politique énergétique. Les voies du solaire*, La Documentation française, 1981.
2. Karl Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983. Original anglais 1944.
3. Jared Diamond, *Effondrement : comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard, 2006, offre des pistes de réflexion très stimulantes, parfois contestables.
4. Tué à l'ennemi à Verdun en 1916, le colonel Driant fut, sous le pseudonyme de Danrit, l'auteur de romans d'anticipation étonnants de modernité, qui remportèrent avant-guerre un immense succès.
5. Cette partie doit beaucoup aux travaux de l'Institut de géopolitique des populations, animé par Jacques Dupâquier et Yves-Marie Laulan, et notamment au colloque qui a eu lieu à la Fondation Singer-Polignac les 10 et 11 octobre 2003.
6. Cf. le livre classique d'Emmanuel Le Roy-Ladurie, *Histoire du climat depuis l'an Mil*, Flammarion, 1967.
7. C'est pour se prémunir contre une telle éventualité que la papauté a récemment précisé (et, en fait, élargi) le champ du magistère infaillible en vue de clore la discussion sur des sujets dangereux, comme le sacerdoce des femmes.
8. Le gouvernement turc semble prendre conscience du risque de laisser échapper le patriarcat, puisqu'il laisse dorénavant entrevoir la réouverture du séminaire.
9. Il a même forgé un néologisme, assez puéril, pour désigner ce double mouvement d'intégration (globalisation) et de fragmentation : la fragmégration (sic).
10. Ce point est bien mis en valeur dans Jacques Sapir, *Le nouveau XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2008.
11. Mais bien soulignée dans les travaux de Bruno Colson, notamment *La stratégie américaine et l'Europe*, Paris, ISC-Économica, 1997.
12. Jacques Attali, en est l'exemple le plus caricatural.
13. Un raid semblable à celui des Israéliens contre le réacteur de Tamouz en 1981 n'aboutirait qu'à un coup d'arrêt, retardant le programme de quelques années. Et qui envisage d'occuper l'Iran après une offensive terrestre ?
14. Le général Loup Francart a donné, dans ses ouvrages *Maîtriser la*

violence et *La guerre du sens*, un bon état de la réflexion sur ces questions.

15. Cf. Hervé Coutau-Bégarie, *Le livre blanc de la défense : une armée au rabais ?*, La Nef n° 195, juillet-août 2008.

16. Voir Keir A. Lieber et Daryl G. Press “US Nuclear Primacy and the Future of the Chinese Deterrent”, *China Security*, hiver 2007.

17. Seul 15 % du sol chinois (soit 1,2 m km²) est arable, plaçant la Chine au 4^e rang après les États-Unis (1,7 m), l’Inde (1,6 m) et la Russie (1,3 m). La surface cultivée est bien plus réduite (130 m ha en 2006) et diminue en raison de l’urbanisation. Source: MINEFE-DGTPE, 2008.

18. Les « processus capacitaires » européen et otanien (respectivement ECAP et PCC), cherchant à mutualiser les acquisitions d’armements, ont fonctionné de manière lacunaire et non coordonnée. Les résultats concrets se font attendre.